

*L'utilisation sécuritaire de l'amiante*

# La solidarité internationale en action

par Jacqueline de Bruycker

**Au-delà de leurs différences, les travailleurs québécois et russes de l'industrie de l'amiante partagent les mêmes préoccupations, livrant solidairement le même combat : conserver leur emploi et travailler sans mettre en danger ni leur santé, ni leur sécurité.**

La poursuite de ce combat a amené la **Centrale des syndicats démocratiques** (CSD) à développer au cours des dernières années, des relations suivies avec la **Russian Chemical and Allied Industries Workers Union** (RCWU), qui représente plus d'un million de membres. Ces relations bilatérales témoignent de la volonté de la centrale d'apporter au Syndicat national de l'amiante d'Asbestos inc. tout le soutien nécessaire afin de consolider les emplois existants à Asbestos par la promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante.

Au Québec comme en Russie, l'industrie de l'amiante est confrontée au bannissement de ce minerai par plusieurs pays et à la psychose qui secoue l'Europe à la suite de la vaste campagne anti-amiante menée au nom

de la santé publique. Elle fait face également au puissant lobby des fabricants de produits de substitution, dont certains sont déjà reconnus comme étant cancérigènes. Ces multinationales profitent du débat sur la santé qui monopolise l'opinion publique, pour livrer en sous-main une guerre économique aux producteurs d'amiante.

*« Le Québec est, après la Russie, le plus gros producteur d'amiante au monde. La controverse actuelle autour de l'amiante concerne des fibres et des usages qui, depuis des décennies, ont été abandonnés ou interdits. Grâce à de nouvelles technologies et à de nouvelles*

*méthodes de travail, nos travailleurs ont appris à extraire et à manipuler sécuritairement l'amiante, qui est sans danger pour la population et l'environnement. Les batailles qu'ils ont livrées pour garder leur emploi, l'expertise, les façons de faire, qu'ils ont développées, nous voulons en discuter, mais surtout les partager avec les travailleurs d'autres pays »,* indique **François Vaudreuil**, président de la CSD.

## Des relations suivies

Dans cette perspective et par l'entremise de l'Institut de l'amiante, la CSD et le Syndicat des Métallos, qui tous deux ont des représentants qui siègent au conseil d'administration de l'institution, ont établi des liens avec les syndicalistes russes lors de leur visite au Québec en février 2000.

Quelques mois plus tard, en juillet 2000, une délégation de dirigeants syndicaux

québécois, dont faisaient partie François Vaudreuil et **Rodrigue Chartier**, président du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos inc., se rendait en Russie pour y rencontrer plusieurs représentants du RCWU.

En octobre 2001, sur l'invitation de l'Institut de l'amiante, une délégation syndicale russe venait au Québec afin de se familiariser avec ce qui se fait ici pour sauvegarder les emplois dans l'industrie de l'amiante tout en protégeant la santé des travailleurs et en assurant leur sécurité.

À cette fin, ils ont eu l'occasion d'approfondir la législation québécoise en matière de sécurité sociale, de santé et sécurité du travail, de paritarisme et de voir la façon dont cette législation s'appliquait tant à l'échelle du Québec que dans chacun des milieux de travail.



Rodrigue Chartier, président du Syndicat national de l'amiante d'Asbestos inc. et Yuri Gritsenko, secrétaire de la RCWU, lors de la mission de la CSD en Russie, en juillet 2000.



« Le mouvement syndical québécois s'est battu pour que les travailleurs de l'amiante chrysotile, l'amiante blanc, puissent travailler dans un environnement salubre. Une bataille dans laquelle la CSD et le Syndicat national de l'amiante d'Asbestos inc. se sont activement engagés et nous avons obtenu gain de cause avec l'adoption, en 1975, de la loi 52 qui régissait l'exposition des travailleurs à deux fibres par centimètre cube et l'indemnisation des victimes de maladies professionnelles. Par après, la norme a été ramenée à une fibre par centimètre cube. Aujourd'hui, les travailleurs de la Mine Jeffrey d'Asbestos oeuvrent dans un milieu de travail des plus sécuritaires avec une exposition moyenne de 0.3 fibre par centimètre cube, soit le tiers de la norme. C'est cette façon de faire que nous proposons partout à travers le monde pour assurer l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile. Des milliers d'emplois en dépendent », mentionne Rodrigue Chartier.

Солидарность трудящихся России и  
" C'est par la solidarité

Квебека приведёт их к победе в борьбе  
que les travailleurs russes et québécois

за безопасное использование асбеста.  
gagneront la bataille de l'utilisation sécuritaire

Зародившись в рудниках,  
de l'amiante.

обогачительных фабриках и заводах,  
Née dans les mines, les moulins, les usines,

сегодня она пересекает границы и  
elle a aujourd'hui franchi les frontières et

крепит связи трудящихся разных  
cimenté des liens solides entre des travailleurs

КОНТИЕНТОВ.  
de continents différents. "

**Un même combat**

La menace qui plane sur l'industrie est aussi présente en Russie qu'au Québec, ce qui rend plus nécessaires encore le partage des expériences vécues, des expertises acquises tout comme l'urgence de définir des stratégies communes pour promouvoir l'utilisation sécuritaire de l'amiante. La décision de la Communauté européenne de bannir ce

minerai, sans tenir compte du contexte dans lequel il est utilisé, risque, en effet, d'avoir un effet domino sur les pays qui sont dans sa zone d'influence.

Si les Russes partagent les mêmes préoccupations que les Québécois, ils font néanmoins face à des difficultés particulières reliées tant aux soubresauts qu'a connus l'économie du pays et qui a entraîné une

Les membres de la délégation russe, accompagnés par des représentants syndicaux du Québec, lors de leur visite à la mine Jeffrey, à Asbestos, en octobre 2001.

détérioration des conditions de travail, qu'à la recherche difficile d'un nouveau partage des responsabilités entre l'État, les employeurs et les syndicats, aux lendemains de la chute de l'ancien régime.

Les normes d'exploitation de l'amiante sont très élevées en Russie, mais plusieurs entreprises sont dans l'incapacité de les respecter en raison d'un manque de financement qui les empêche de moderniser leurs usines, d'acquérir de nouvelles machineries. Les problèmes de financement des entreprises préoccupent les syndicalistes russes d'autant qu'ils risquent de nuire à la mise en place ou au resserrement dans chaque usine de mesures de prévention en matière de santé et de sécurité du travail.

Suite à la page 18

La connaissance de la situation financière des entreprises est très importante à leurs yeux, car au-delà d'établir leur capacité d'investir, elle leur permet de bien orienter leurs stratégies comme leurs revendications, d'articuler leur projet syndical. « *Il est important que le comité syndical soit bien informé de la situation financière des entreprises. Plus on a d'informations, plus on peut en tirer profit. C'est à partir de cela que le comité fait son plan de travail, qu'il prépare la convention collective. La convention prend de plus en plus d'importance, mais pour qu'elle soit appliquée, il faut souvent faire pression sur le patronat en utilisant toutes les structures des syndicats et de l'État* », explique **Nina Koulyguina**, secrétaire régionale santé et sécurité.

### Des intérêts parfois divergents

Car si, au Québec comme en Russie, les employeurs et les organisations syndicales

travaillent de concert à promouvoir l'utilisation sécuritaire de l'amiante, leurs intérêts divergent souvent dès qu'il est question, sur le terrain, d'améliorer les conditions de travail et d'assurer le respect de leur application.

Un défi plus grand encore pour les dirigeants syndicaux russes puisque le temps des entreprises étatiques et des syndicats confinés à un rôle d'organisateur d'activités sociales est révolu. Sous l'ancien régime, les questions salariales et les conditions de travail étaient, en effet, décidées par le comité central des syndicats et le gouvernement central. Les syndicats locaux étaient écartés de la négociation, leur champ d'action était différent puisqu'ils s'occupaient des besoins de la communauté comme le logement, les loisirs, les sports, les vacances.

Pour **Tatiana Likhacheva**, dirigeante syndicale, la

formation des responsables syndicaux en santé et sécurité est une autre priorité tout comme l'implication des travailleurs.

Car, selon elle, les travailleurs ne s'impliquent pas assez, ils ne partagent pas autant que leurs dirigeants syndicaux le souhaiteraient leurs préoccupations vis-à-vis le travail sécuritaire, mais elle est consciente que, dans la situation économique actuelle, les travailleurs consacrent surtout leurs énergies à conserver leur emploi et les avantages qu'ils ont durement acquis. C'est pour ça qu'ils veulent se battre.

Pour favoriser une plus grande implication des travailleurs en matière de santé et de sécurité et permettre à chacun de disposer des moyens et du pouvoir de travailler dans un milieu



qui respecte son intégrité physique, les syndicats russes misent sur des stratégies d'information, de démocratisation. Ils entendent également profiter de la tenue d'événements

comme le 1<sup>er</sup> mai pour créer des lieux de rencontres où les travailleurs pourraient échanger et débattre.

### La clé : la solidarité

Mais la solidarité demeure la vraie clé. C'est par la solidarité que les travailleurs russes et québécois gagneront la bataille de l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Née dans les mines, les moulins, les usines, elle a aujourd'hui franchi les frontières et cimenté des liens solides entre des travailleurs de continents différents.

« *Ce que nous avons appris lors de notre séjour nous a ouvert des pistes, a nourri notre réflexion sur la façon d'exercer notre métier, la lutte menée par les travailleurs québécois en santé et sécurité et les résultats qu'ils ont obtenus est stimulante pour nous. Mais c'est ensemble que nous défendrons notre métier. En multipliant les rencontres, les échanges, en travaillant de concert auprès des organisations internationales comme l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il faut faire bouger des choses et c'est par la solidarité que nous y arriverons* ». Tel est, en bref, le message livré par **Yuri Gritsenko**, chef de la RCWU et responsable du dossier de la santé et de la sécurité. 

## Une politique qui se fait attendre...

Le 9 mai 2001, l'Assemblée nationale adoptait une motion unanime afin d'exiger du gouvernement du Québec qu'il mette en place, dans les meilleurs délais, une politique d'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile, qui serait applicable à l'ensemble des ministères et organismes gouvernementaux.

Le jeu de chaise musicale auquel on a assisté au début de 2002 au poste de ministre des Ressources naturelles, avec les départs successifs de Jacques Brassard et de Gilles Baril, n'a certes pas aidé à rendre effective la politique promise. Cependant, pour éviter tout retard supplémentaire, la CSD continuera de faire pression auprès du nouveau ministre titulaire, François Gendron, pour que Québec fasse plus que la simple promotion de l'utilisation sécuritaire de l'amiante. Pour deux raisons : d'abord, en utilisant ici même au Québec un produit qui fait l'objet de controverses, le gouvernement démontrera concrètement que l'amiante est, dans les faits, inoffensive lorsqu'on l'utilise de manière sécuritaire; ensuite, parce que la CSD croit qu'une stratégie de développement de l'industrie de l'amiante passe nécessairement par la transformation sur place de nos ressources naturelles pour en faire des produits finis ou semi-finis. Il y va du maintien et de la croissance d'emplois de qualité dans les régions.